

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 9 avril 2025

Dans le cadre de la sécurisation des passages pour piétons sur les routes de Diolly, de Bonse, de Binii et de l'Ancienne Poste, le Conseil municipal a adjugé les travaux de génie civil à l'entreprise Reco Services Sàrl.

Les membres du Conseil municipal ont été informés de l'homologation par le Conseil d'Etat du règlement relatif aux appareils de prise de vues et d'enregistrement d'images dans l'espace public communal - du règlement sur la police et ainsi que celui sur les taxes de séjour et d'hébergement.

La directive concernant l'affichage a été revue et validée par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2023-24 (du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2024) de la Société de développement de Savièse.

Le Conseil municipal a approuvé le test d'une exposition "outdoor", dans la région de Binii, qui sera présentée dès mai et pour toute la période estivale.

Un ciné-concert basé sur des extraits du film de René-Pierre Bille "Les 4 saisons saviésannes" mettant en scène le travail du mulet est programmé au Théâtre le Baladin, le 25 septembre prochain, pour les écoliers (après-midi) et le public (soirée). Le Conseil municipal a fixé un montant symbolique pour la représentation publique, à savoir :

- 10 CHF la place pour toute personne de 25 ans jusqu'à 59 ans (gratuit pour les moins de 25 ans).
- 8 CHF la place pour toute personne de 60 ans et plus

Le Conseil municipal a pris acte de la cessation d'activité pour cause de retraite de Dominique Blanc et le remercie pour ses 36 ans passés au service des écoles et des enfants de Savièse.

Le Conseil municipal a validé les 37 mesures retenues pour la politique seniors de la Commune. Ces mesures seront présentées par thématiques lors de la soirée du 2 juin destinée aux seniors et elles figureront dans la brochure qui sera éditée pour l'occasion.

Le Conseil municipal a autorisé l'organisation de la manifestation « Drone bouge » qui se déroulera les 22 et 23 août 2025.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré, à l'entreprise Beney Terrassements Sàrl, les travaux de génie-civil pour la modernisation de l'éclairage public.